

COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

REUNION DU BUREAU du 7 Octobre 2009

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Madame et Messieurs PERCHEMINIER (Courlon), SYLVESTRE (Cuy), BABOUHOT (Gisy les Nobles), GOUREAU (La Chapelle sur Oreuse), GARNIER (Michery), POIRET, DOMAT (Pont sur Yonne), DAUTUN (Serbonnes), LERUSE (Villeblevin), BOURREAU (Villeneuve la Guyard), PECORARI (Villeperrot).

➤ **Agenda**

22/10/09 à 18h	Réunion du bureau avec Mairie Conseils (Intérêt communautaire)
23/10/09 à 20h30	Commission Culture et Communication (Mairie de Plessis St Jean)
23/11/09 à 18h	CISPD à Villemanoche

➤ Tour Cycliste 2010

Monsieur Percheminier a rencontré Monsieur Adrien qui souhaite que le Tour de la Communauté conserve sa vocation initiale : le passage des coureurs dans toutes les communes. Afin de mobiliser nos administrés, il conviendra d'organiser une meilleure communication autour de cette manifestation.

Les communes candidates pour le départ (Villenavotte ?) et l'arrivée (Gisy les Nobles, Michery ?) devront rapidement se faire connaître afin d'organiser au mieux les manifestations.

➤ Personnel technique

Le 29 octobre dernier, une réunion en présence de MM Bourreau, Percheminier et Sylvestre ainsi que tout le personnel technique (ordures ménagères, déchetteries, servi+, équipe verte) s'est tenue pour un échange sur le fonctionnement des services. Le premier constat positif est le bon état d'esprit de nos personnels : forte implication de leur part pour que les services fonctionnent au mieux et ce malgré les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Ils ont émis quelques suggestions pour une meilleure organisation des déchetteries (pièce jointe).

➤ Secrétariat

La mise en place de nouveaux services (SPANC, Aérodrome, ...) ainsi que la gestion des services existants mais en pleine expansion (Centres de loisirs, Ecole de musique, ...) induisent une saturation de charge pour notre personnel administratif.

Il conviendrait d'examiner la possibilité de recruter un personnel à temps partiel pour effectuer le secrétariat de l'école de musique directement auprès de son directeur à Sergines.

➤ Fonctionnement de l'Ecole de Musique

Monsieur le Président a pris contact avec Monsieur Patrick BACOT (Président du Centre de Gestion des Musiciens et Danseurs) pour négocier une aide financière éventuelle. Ce dernier devrait se déplacer très prochainement à Sergines.

➤ Chantier d'insertion

Les travaux progressent et ce malgré deux départs de salariés (un licenciement pour absences répétées et injustifiées et une démission pour raisons personnelles). La DDTEFP nous sollicite pour envisager leur remplacement. Contact va être pris avec le Pôle Emploi de Sens sur la possibilité de recruter deux salariés sous régime dérogatoire (contrats de 3 mois au lieu de 6).

➤ Sel de déneigement

La société Rock a apporté les explications demandées quant à la qualité du sel qu'elle commercialise (pièces jointes) et son mode d'utilisation pour une meilleure performance de déneigement.

Les communes devront rapidement faire connaître leur besoin en sel auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

➤ Conclusions de la commission culture et communication du 24 septembre 2009

Le journal de la Communauté sera réalisé par Info Média Concept pour un coût de 1 050 € HT. Compte tenu de l'arrivée du site internet de la CC Yonne Nord, il est jugé utile de ne prévoir qu'un seul numéro de 16 pages pour l'année 2010.

Afin de rendre le site le plus complet possible, il est demandé à chaque commune de faire parvenir au secrétariat une présentation succincte de leur territoire.

➤ Questions diverses

- Monsieur Leruse souhaiterait que soit étudiée la mise en place de panneaux « Entrée CC Yonne Nord » sur les grands axes.

- Un premier groupe de travail va se réunir pour dresser un diagnostic dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique).

- Afin d'améliorer l'accueil téléphonique de la CC Yonne Nord, les lignes analogiques vont être modifiées en numéris.

- Face aux demandes émergentes d'installation sur l'aérodrome, Monsieur Babouhot préconise que la CC Yonne Nord établisse un règlement interne pour les nouveaux bâtiments.